

Surveillant Sauveteur Aquatique sur le Littoral

SSA L

Public concerné : personne titulaire du BNSSA, du PSE1, du PSE2, à jour de sa formation continue

Prérequis :

- Avoir 18 ans minimum au 1^{er} jour de la formation
- Être titulaire et à jour de son BNSSA
- Être titulaire et à jour de son PSE2

Objectifs de la formation : Acquérir les compétences complémentaires nécessaires pour assurer les missions de prévention, de surveillance et de sauvetage dans le contexte particulier des lieux de baignade en milieu naturel ouvert gratuitement au public, aménagés et réglementairement autorisés.

1. Effectuer une analyse des risques particuliers présents sur sa zone.
2. Situer son rôle et sa mission au sein d'un dispositif Évolutif et adaptable aux conditions du moment.
3. Développer des actions de prévention adaptées aux risques et pratiques sur sa zone.
4. Participer à un dispositif de surveillance en mettant en œuvre des techniques opérationnelles adaptées et mettant éventuellement en œuvre des matériels spécifiques.
5. Participer à une action coordonnée de sauvetage, dans sa zone, ou à proximité immédiate de celle-ci, à l'aide de techniques opérationnelles adaptées ou mettant en œuvre des matériels spécifiques.
6. Réaliser les gestes de premiers secours adaptés.

Programme de la formation :

- Utiliser les moyens de communication;
- Réaliser un sauvetage sans matériel;
- Réaliser un sauvetage avec palmes;
- Réaliser un sauvetage avec bouée tube;
- Réaliser un sauvetage avec la bouée tube et le filin;
- Réaliser un sauvetage avec la planche;
- Réaliser une sortie de l'eau d'une victime;
- Réaliser une sortie de l'eau d'une victime traumatisée;
- Prendre en charge un accident lié à la faune et à la flore;
- Prendre en charge une noyade;
- Prendre en charge un accident thermique.

Les points forts de la formation : travail saisonnier en surveillance de plage (mer ou lac)

Résultats attendus de la formation : Devenir un surveillant sauveteur aquatique capable d'utiliser ses compétences dans un milieu professionnel ou bénévole.

Type de parcours : Collectif

Information sur l'admission :

- Votre inscription s'effectue directement sur notre site internet www.arssa.fr

- Suite à votre inscription, un contrôle des pièces transmises et des coordonnées renseignées sera fait. Un mail de confirmation vous sera envoyé par l'association.

Modalités d'admission : Sans modalités particulière

Construction tarifaire : Calcul forfaitaire

Frais de certification : Inclus avec les frais pédagogiques

Frais additionnels : Repas à la charge du stagiaire

Déroulement de la formation : Horaires fixes et définis

Formation en présentiel ou à distance : présentiel uniquement

Durée : 28 heures de face à face pédagogique réparties sur plusieurs journées

Rythme de la formation :

- En journée
- En soirée
- En semaine
- Le week-end
- Temps plein

Modalités d'évaluation : Évaluation continue des compétences théoriques et pratiques

Modalités d'entrées ou de sorties : à dates fixes

Délais d'accès à la formation : À la confirmation, par mail, de la conformité des documents, des coordonnées réceptionnés, et du règlement de la formation.

Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap : aucune disposition réglementaire prévue

Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap : Chaque situation d'handicap sera étudiée. Suite à l'analyse du besoin de la personne en situation de handicap, des dispositions seront mis en place pour une prise en charge adaptée.

URL de l'action : <https://www.arssa.fr/ssa>

Services annexes :

- Restauration : micro-onde, boulangerie/ snack à proximité
- Transport : Arrêt de bus et parking à proximité

Documents remis en fin de stage :

- En cas de réussite, certificat de compétences de Surveillant Sauveteur Aquatique sur Littoral, transmis par mail.

Poursuite après le diplôme :

- Réaliser une formation de validation du maintien des acquis du SSA-L annuellement.
- Réaliser une formation continue du SSA-L tous les trois ans.